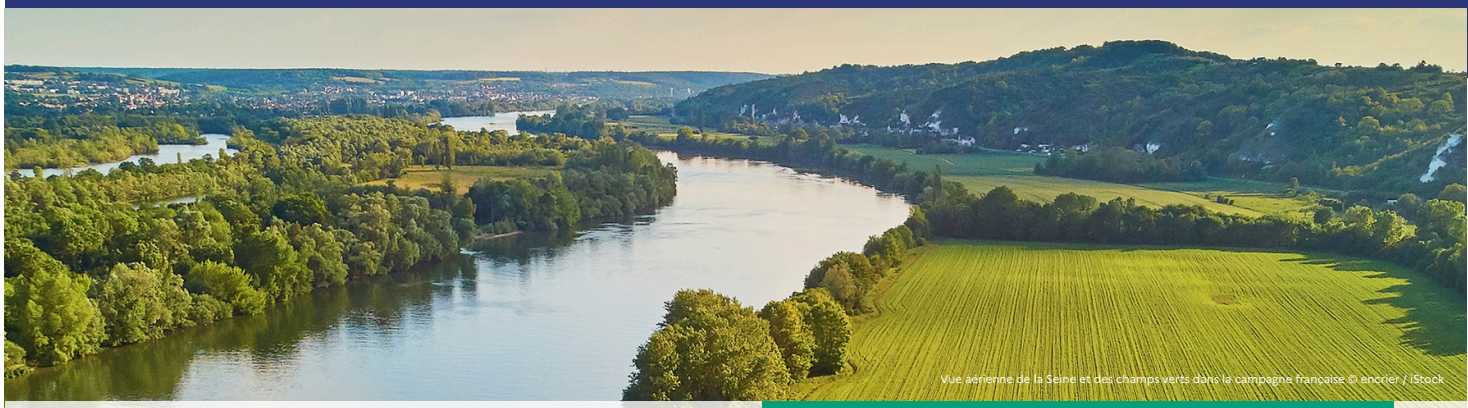
GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

CONCERTATION PRÉALABLE

Révision du Programme d'Actions National « **Nitrates** »

Du 9 novembre au 15 janvier 2027



Vue aérienne de la Seine et des champs verts dans la campagne française © encrier / iStock

POUR PARTICIPER À LA CONCERTATION, RENDEZ-VOUS SUR :

www.programme-nitrate.gouv.fr

Le programme d'actions national « nitrates » vise à lutter contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole.

Sous l'égide de trois garants nommés par la **Commission nationale du débat public**, l'État organise une concertation préalable à l'élaboration du 8e programme d'actions national « nitrates » afin de **recueillir l'avis des citoyens**.

Pour plus d'information rapprochez vous des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement et des directions départementales des territoires et de la mer.